

NN Lazard Patrimoine Opportunities SRI fund

Fiche du fonds au 05/03/2025

Caractéristiques

FONDS INTERNE : NN Lazard Patrimoine Opportunities SRI fund

| | |
|---------------------|--|
| Forme légale | Fonds d'assurance Branche 23 de droit belge |
| Devise | EUR |
| Valeur d'inventaire | EUR 111,87 (au 27/02/2025) |
| Valorisation | Quotidienne |
| Cap./Dist. | Capitalisation |
| Date de lancement | 08/01/1999 |
| Track record depuis | 08/01/1999 |
| Durée du fond | Illimitée |
| Frais de gestion | 0,96% |
| Précompte mobilier | pas d'application |
| Distributeur | NN Insurance Belgium S.A. Avenue Fonsny 38 1160 Bruxelles - Belgique |

FONDS SOUS-JACENT : Lazard Multi Assets Lazard Patrimoine Opportun- ties SRI A

| | |
|------------------------------|--|
| Forme légale | Société d'investissement de droit Français - UCITS |
| Devise | EUR |
| Valorisation | Quotidienne |
| Cap./Dist. | Distribution |
| Date de lancement | 08/01/1999 |
| Volume share class | EUR 206,42 millions (au 14/02/2025) |
| Frais courants | 1,54% |
| ISIN | FR0007028543 |
| Catégorie* | Mixte flexible |
| Benchmark* | |
| Duration | - |
| Gestionnaire | Lazard Frères Gestion SAS |
| Classification Dia- mond* | 4 diamonds |

Ratios financiers

| | |
|---------------|--------|
| Alpha | 0.2018 |
| Bêta | 0.6559 |
| Volatilité | 6.0811 |
| Sharpe Ratio | 0.9302 |
| Max. Drawdown | 8.5538 |

* La catégorie et la classification Diamond sont données à titre indicatif. Classification Diamond : https://www.infrontfinance.com/media/ty0h32h1/eng_ps_vwd_diamond_rating-pdf.pdf.

Objectif du fonds sous-jacent

Objectifs : L'objectif de gestion vise à atteindre, en appliquant une gestion de type Investissement Socialement Responsable (ISR), sur la durée de placement recommandée, une performance, nette de frais, supérieure à l'indice composite suivant : 50% ICE BofAML Euro Broad Market Index ; 50% MSCI World All Countries L'indice est rebalancé mensuellement et ses constituants sont exprimés en euro, ils s'entendent dividendes ou coupons réinvestis. L'allocation d'actifs du Compartiment est discrétionnaire et vise à optimiser le couple rendement/risque, via une gestion dynamique de l'allocation du portefeuille, dans le cadre de mouvements tactiques à horizon moyen terme (quelques mois) ou court terme (quelques semaines). L'allocation stratégique est principalement composée d'obligations et d'instruments monétaires et dynamisée par une exposition aux marchés actions. Le portefeuille peut être investi en titres de créances et instruments du marché monétaire, en obligations d'Etats et privées investment grade ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion jusqu'à 100% de l'actif net, en obligations spéculatives/ high yield ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, ou non notées jusqu'à 50% de l'actif net, en convertibles (hors Cocos Bonds) jusqu'à 25% de l'actif net, en obligations convertibles contingentes (Cocos Bonds) jusqu'à 20% de l'actif net, en actions d'entreprises de toute taille de capitalisation de la zone européenne et/ou internationale dans une fourchette d'exposition de 20% à 80% de l'actif net (y compris via des instruments dérivés), en OPC n'investissant pas eux-mêmes plus de 10% de leur actif dans d'autres OPC jusqu'à 10% de l'actif net ; ces OPC peuvent être gérés par la société de gestion. Les expositions aux actions émergentes et aux actions de petite capitalisation sont respectivement limitées à 20%. L'exposition globale du Compartiment au risque de taux est pilotée dans une fourchette de sensibilité de 5 à +10. L'exposition du Compartiment au risque de change est limitée à 70%. Par dérogation aux ratios 5%-10%-40%, l'équipe de gestion pourra investir jusqu'à 100% de l'actif net du Compartiment dans des titres garantis par un Etat membre de l'EEE ou des Etats-Unis, à la condition que ces titres appartiennent à six émissions différentes au moins et qu'une même émission n'excède pas 30% du montant total de l'actif du Compartiment. Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ». Dans le cadre de la gestion ISR, les analystes-gérants procèdent à l'analyse des sociétés en portefeuille à l'aune de critères extra-financiers. L'analyste gestionnaire en charge de la « poche » actions s'assure du maintien d'une notation ESG de la « poche » supérieure à la moyenne des 80% meilleures notes de l'indice MSCI World Developed. L'analyste-gérant en charge de la « poche » obligataire s'assure du maintien durable d'une notation ESG supérieure à la moyenne des 80% meilleures notes d'un indice composite constitué à 90% du ICE EROO et à 10% du ICE HEAE. Le Compartiment peut utiliser futures, options, swaps et change à terme, négociés sur des marchés réglementés et/ou organisés et/ou de gré à gré pour couvrir et/ou exposer et ainsi porter l'exposition du Compartiment au-delà de l'actif net. Le portefeuille est exposé au risque action, de taux, de crédit ou de change, dans une enveloppe de risque fixée par une VaR absolue. La VaR correspond à la perte potentielle dans 99% des cas sur un horizon de 20 jours ouvrés dans des conditions normales de marché. Le niveau de la Var sera inférieur à 15% et le levier n'excédera pas 400% brut. L'actif du Compartiment peut être investi jusqu'à 100% en titres intégrant des dérivés.

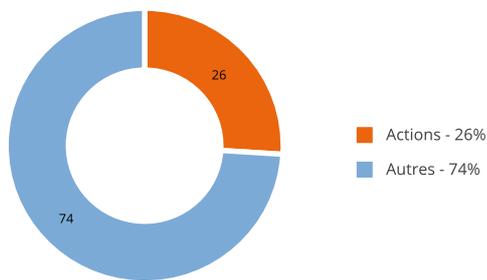
Indicateur de risque du fonds interne



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 10 ans. Le risque réel peut être très différent si vous partez avant l'échéance et vous pourriez obtenir moins en retour.

Allocation des actifs (%)

(au 30/12/2023)



Ratings (poche obligataire)

| Rating | % poche obligataire |
|--------|---------------------|
| - | - |

Risques spécifiques du fonds sous-jacent

Classification établie par NN Insurance Belgium S.A. Plus d'information sur le site www.nn.be. Le risque mentionné est donné à titre indicatif uniquement et peut évoluer dans le futur de manière favorable ou défavorable.

Type de risque

| | |
|---------------------|-------------------|
| Risque de marché | Risque principal |
| Risque de liquidité | Risque principal |
| Risque de taux | Risque principal |
| Risque de crédit | Risque secondaire |
| Risque de change | Risque principal |
| Risque politique | Risque secondaire |
| Risque opérationnel | Risque secondaire |

Politique d'investissement du fonds sous-jacent

Le fonds interne "NN Lazard Patrimoine Opportunités SRI fund" investit uniquement et intégralement dans le fonds sous-jacent "Lazard Multi Assets Lazard Patrimoine Opportunités SRI A".

Objectifs : L'objectif de gestion vise à atteindre, en appliquant une gestion de type Investissement Socialement Responsable (ISR), sur la durée de placement recommandée, une performance, nette de frais, supérieure à l'indice composite suivant : 50% ICE BofAML Euro Broad Market Index ; 50% MSCI World All Countries L'indice est rebalancé mensuellement et ses constituants sont exprimés en euro, ils s'entendent dividendes ou coupons nets réinvestis. L'allocation d'actifs du Compartiment est discrétionnaire et vise à optimiser le couple rendement/risque, via une gestion dynamique de l'allocation du portefeuille, dans le cadre de mouvements tactiques à l'horizon moyen terme (quelques mois) ou court terme (quelques semaines). L'allocation stratégique est principalement composée d'obligations et d'instruments monétaires et dynamisée par une exposition aux marchés actions. Le portefeuille peut être investi en titres de créances et instruments du marché monétaire, en obligations d'Etats et privées investment grade ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion jusqu'à 100% de l'actif net, en obligations spéculatives/ high yield ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, ou non notées jusqu'à 50% de l'actif net, en convertibles (hors Cocos Bonds) jusqu'à 25% de l'actif net, en obligations convertibles contingentes (Cocos Bonds) jusqu'à 20% de l'actif net, en actions d'entreprises de toute taille de capitalisation de la zone européenne et/ou internationale dans une fourchette d'exposition de 20% à 80% de l'actif net (y compris via des instruments dérivés), en OPC n'investissant pas eux-mêmes plus de 10% de leur actif dans d'autres OPC jusqu'à 10% de l'actif net ; ces OPC peuvent être gérés par la société de gestion. Les expositions aux actions émergentes et aux actions de petite capitalisation sont respectivement limitées à 20%. L'exposition globale du Compartiment au risque de taux est pilotée dans une fourchette de sensibilité de 5 à +10. L'exposition du Compartiment au risque de change est limitée à 70%. Par dérogation aux ratios 5%-10%-40%, l'équipe de gestion pourra investir jusqu'à 100% de l'actif net du Compartiment dans des titres garantis par un Etat membre de l'EEE ou des Etats-Unis, à la condition que ces titres appartiennent à six émissions différentes au moins et qu'une même émission n'excède pas 30% du montant total de l'actif du Compartiment. Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ». Dans le cadre de la gestion ISR, les analystes-gérants procèdent à l'analyse des sociétés en portefeuille à l'aune de critères extra-financiers. L'analyste gestionnaire en charge de la « poche » actions s'assure du maintien d'une notation ESG de la « poche » supérieure à la moyenne des 80% meilleures notes de l'indice MSCI World Developed. L'analyste-gérant en charge de la « poche » obligataire s'assure du maintien durable d'une notation ESG supérieure à la moyenne des 80% meilleures notes d'un indice composite constitué à 90% du ICE ERO0 et à 10% du ICE HEAE. Le Compartiment peut utiliser futures, options, swaps et change à terme, négociés sur des marchés réglementés et/ou organisés et/ou de gré à gré pour couvrir et/ou exposer et ainsi porter l'exposition du Compartiment au-delà de l'actif net. Le portefeuille est exposé au risque action, de taux, de crédit ou de change, dans une enveloppe de risque fixée par une VaR absolue. La VaR correspond à la perte potentielle dans 99% des cas sur un horizon de 20 jours ouvrés dans des conditions normales de marché. Le niveau de la VaR sera inférieur à 15% et le levier n'excèdera pas 400% brut. L'actif du Compartiment peut être investi jusqu'à 100% en titres intégrant des dérivés.

Evolution de la valeur d'inventaire du fonds interne (EUR)



Evolution sur 5 ans ou depuis le lancement de la valeur d'inventaire du fonds interne (hors taxe et hors frais d'entrée, mais frais de gestion du fonds interne compris). Les rendements obtenus dans le passé ne constituent aucune garantie pour l'avenir.

Performances historiques du fonds interne

(Calculé sur base de la valeur d'inventaire du 28/02/2025)

Fonds interne - Hors taxes et hors frais d'entrée

| | | | | | | |
|-----------------------|---------------|------------------|-----------------|-----------------|--------|---------------------------|
| Rendements annualisés | 1 an 5,98% | 2 ans | 3 ans | 5 ans | 10 ans | Depuis lancement 8,34% |
| Rendements cumulés | YTD 1,64% | 1 mois -0,04% | 3 mois 1,29% | 6 mois 3,99% | | |
| Rendements par an | 2024 4,96% | 2023 | 2022 | 2021 | 2020 | 2019 |

Source : calculs effectués par Infront. Ces rendements tiennent compte des frais de gestion du fonds interne, mais pas ceux au niveau du contrat d'assurance (taxe et frais d'entrée). Les rendements obtenus dans le passé ne constituent aucune garantie pour l'avenir.

Répartition géographique (%)

(au 31/12/2024)

| | | |
|-------------|--|-------|
| Etats Unis | | 52.0% |
| France | | 13.0% |
| Allemagne | | 11.0% |
| Japon | | 8.0% |
| Suisse | | 5.0% |
| Royaume-Uni | | 4.0% |
| Pays-Bas | | 2.0% |
| Espagne | | 2.0% |
| Suède | | 2.0% |
| Italie | | 1.0% |

Répartition sectorielle (%)

(au 31/12/2024)

| | | |
|-------------------------------|--|-------|
| Technologies de l'Information | | 23.0% |
| Industriel | | 18.0% |
| Secteurs financiers | | 16.0% |
| Santé | | 15.0% |
| Consommation Discrétionnaire | | 9.0% |
| Services de communication | | 7.0% |
| Biens de Consommation de Base | | 6.0% |
| Matériaux | | 5.0% |
| Immobilier | | 1.0% |

10 premières lignes du portefeuille (%)

(au 31/12/2024)

| Actif | % Fonds |
|-------------------------------|---------|
| DE.BUNDESREP. 0% 21-15AG31- | 5,60% |
| Microsoft Corp | 4,80% |
| DE.BUNDESREP. 0% 20-10OC25- | 3,90% |
| Alphabet Inc A | 3,00% |
| O.A.T.0.10(INDEXEE)22-25JY38A | 3,00% |
| Amazon.com Inc | 2,80% |
| HITACHI LTD | 2,80% |
| Nvidia Corp. | 2,50% |
| O.A.T. 1 3/4 17-25JN39A 4.9 | 0,20% |
| ESPAGNE 1% 21-30JY42A 4.2 | 0,10% |

Glossaire

Infront : la société Infront est un fournisseur de données financières. Il s'agit d'un des acteurs majeurs sur le marché européen.

Valeur nette d'inventaire (VNI) : valeur de l'unité du fonds interne d'assurance (sur base de la date indiquée et dans la monnaie du fonds interne).

Frais courants : le montant des frais courants reflète les frais de l'exercice précédent et peut varier d'un exercice à l'autre. Il inclut les frais annuels de gestion, d'enregistrement, de conservation et de distribution encourus par le fonds, et exclut les frais d'achat et de vente d'actifs au titre du fonds (sauf s'il s'agit d'actions d'autres fonds). Il n'inclut pas les commissions de surperformance éventuelles.

Risque principal : risque potentiel majeur spécifiquement mentionné dans le prospectus du fonds sous-jacent.

Risque secondaire : risque potentiel moindre, qui n'est pas repris comme risque majeur dans le prospectus du fonds sous-jacent.

Risque de marché : risque de perte qui peut résulter des fluctuations des prix des instruments financiers qui composent un portefeuille.

Risque de liquidité : risque de perte qui peut résulter de la difficulté de vendre des instruments financiers (illiquides) qui composent un portefeuille.

Risque de taux : risque de perte lié à l'impact d'une variation des taux d'intérêts sur la valorisation des instruments financiers qui composent un portefeuille.

Risque de crédit : l'investissement dans des titres de créance comporte un risque de crédit car l'émetteur peut refuser ou se trouver dans une situation où il n'est pas en mesure de rembourser tout ou partie des intérêts ou même le principal dû sur les titres de créance. Cela peut entraîner une perte importante, voire complète, de la valeur des investissements dans ces titres de créance.

Risque de change : risque pesant sur une position concernant une devise par rapport à une autre au sujet de la variation future du cours de change.

Risque politique : la valeur d'un placement diminue en raison d'une instabilité ou de changements politiques dans le ou les pays liés à ce placement.

Risque opérationnel : le risque de pertes directes ou indirectes dues à une inadéquation ou à une défaillance des procédures de l'établissement de la valeur d'inventaire d'un portefeuille.

Benchmark : indice de référence utilisé comme base pour mesurer la performance d'un fonds.

Dérivés : Les dérivés sont des instruments financiers dont les prix dépendent des mouvements de prix dans une variable de référence, appelée le sous-jacent. Les actifs sous-jacents peuvent être des actions, des indices d'actions, des obligations d'État, des devises, des taux d'intérêt, des produits de base comme le blé et l'or, ou encore des swaps. Les instruments financiers dérivés peuvent être des opérations à terme inconditionnelles ou des options. Ils sont négociés soit sur des marchés à terme et des options selon des conditions standardisées, soit de gré à gré sur des conditions librement négociées. Les variations du prix du sous-jacent entraînent, dans certaines situations, des fluctuations de prix considérablement plus importantes dans le dérivé. Les dérivés peuvent être utilisés pour se couvrir contre les risques financiers, pour spéculer sur les variations de prix (trading) ou pour tirer parti des différences de prix entre les marchés (arbitrage).

Duration : la duration d'un instrument financier à taux fixe, comme une obligation, est la durée de vie moyenne de ses flux financiers pondérée par leur valeur actualisée. Plus la duration est élevée, plus le risque est grand.

Alpha : L'alpha est une mesure permettant de calculer la performance d'un fonds d'investissement par rapport à une valeur de référence, habituellement un indice boursier. En d'autres termes, c'est le degré avec lequel le gestionnaire du fonds a réussi à « devancer » le marché sur une période de temps.

Bêta : Le bêta est la mesure de sa volatilité passée, ou de son risque par rapport au marché élargi. Par exemple, si le bêta est égal à 1,2, cela signifie que l'action est 20% plus volatile que le marché.

Sharpe Ratio : Le Sharpe ratio donne une indication du rendement par risque pris, comparé à un investissement sans risque.

Volatilité : Le terme de volatilité indique la fluctuation du prix d'un titre. Une forte volatilité signifie que le prix d'un fonds monte et descend fortement dans une période relativement courte.

Max. Drawdown : La perte maximale supportée par un investisseur qui aurait acheté au plus haut et revendu au plus bas, et ce pendant une durée déterminée.

Informations importantes

La présente fiche est un document publicitaire (ou commercial), et ne constitue pas une information légale.

La valeur de votre investissement est susceptible de fluctuer. Les résultats du passé ne constituent aucune garantie pour le futur. **Tous les risques financiers sont à charge du preneur d'assurance et/ou des assurés / affiliés.** La politique et les objectifs d'investissement sont une synthèse du paragraphe correspondant du KIID. Seuls les conditions générales, le règlement de gestion, le document d'Information Clé et le document d'information précontractuel complémentaire ont valeur juridique. Les conditions générales, le règlement de gestion et le Document d'Informations Clés du produit et du fonds concerné sont disponibles gratuitement sur simple demande ou sur le site www.nn.be. Il est recommandé de lire ces documents avant d'investir. Les taxes et frais liés au produit d'assurance ainsi que le montant minimum à investir et les frais de gestion du fonds interne sont mentionnés dans le Document d'Informations Clés et dans le document d'information précontractuel complémentaire du produit concerné.

Nous vous invitons à prendre connaissance des scénarios de performance du fonds qui figurent dans le Document d'Informations Clés. Les dernières valeurs de l'unité du fonds interne d'assurance et de son indicateur de risque sont disponibles sur le site www.nn.be. Les dernières valeurs de l'unités du fonds sous-jacent sont disponibles sur le site www.beama.be

L'indicateur de risque synthétique (chiffre de 1 à 7) repris au niveau du fonds interne d'assurance peut potentiellement différer de l'indicateur de risque repris dans les documents du fonds sous-jacent. Cette différence potentielle provient d'un horizon d'investissement et d'une méthode de calcul imposée différente entre les fonds d'assurance et les autres produits financiers (fonds sous-jacents).

La décision d'investissement ne doit pas être prise sur base des seuls rendements. Avant d'investir dans ce produit, il est nécessaire de vérifier que vous avez une bonne compréhension de ses caractéristiques et notamment que vous comprenez les risques qui y sont liés. Il convient d'évaluer si la transaction envisagée est adéquate en tenant compte de vos connaissances et expérience, de vos objectifs d'épargne ou d'investissement et de votre situation financière.

Vous pouvez recevoir une offre de contrat, incluant le calcul exact de la prime d'assurance, auprès de votre intermédiaire financier.

Le contrat d'assurance est soumis au droit belge. NN Insurance Belgium n'octroie en principe aucun service d'investissement aux U.S. Persons (pour plus d'informations, veuillez vous référer aux conditions générales). En outre, les produits d'assurance de NN Insurance Belgium ne sont pas enregistrés sous le Securities Act.

Service de plainte : Vous pouvez adresser toute réclamation relative à un contrat :

- soit auprès de l'assureur : NN Insurance Belgium S.A., Quality Team, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles – www.nn.be – E-mail : plaintes@nn.be – Tél. : + 32 (0)2 650 70 66, en première instance.
- soit auprès de l'Ombudsman des Assurances : Square De Meeûs 35, 1000 Bruxelles. www.ombudsman.as – E-mail : info@ombudsman.as – Tél. : + 32 (0)2 547 58 71, en deuxième instance.

Une telle plainte n'exclut pas la possibilité d'entamer une procédure judiciaire.

NN Insurance Belgium S.A., fournisseur de crédits hypothécaires agréé par la FSMA, et entreprise d'assurances, agréée par la BNB sous le numéro 2550 pour les branches 1a, 2, 21, 22, 23, 25, 26. Siège social : Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles – www.nn.be – RPM Bruxelles – TVA BE0890.270.057 – BIC : BBRUBEBB - IBAN : BE28 3100 7627 4220.